

COMPTE-RENDU
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
10/11/2021

	Présent	Absent	Procuration
M. Alain BAILLY	X		
M. Thierry BALAZUN	X		
Mme Anne-Marie FITOUSSI	X		
Mme Isabelle GANNE-FORT	X		
M. Marc LEMOINE		X	
M. Frédéric MELMOUX	X		
M. Hervé ROBIN	X		
M. René VIAL	X		
Mme Véronique WANNECQUE	X		

Secrétaire de séance désigné à l'unanimité : Hervé Robin

La séance est ouverte à : 20h03

Approbation du compte-rendu de la séance du 09/09/2021 à 8 voix pour

Madame La Maire présente la démission de Mme Jeannine Charpentier, Conseillère Municipale reçue en date du 5 novembre 2021 et déplore cette décision.

1) Révision de la tarification des redevances de ski de fond – Saison 2021-22

Madame La Maire rappelle la délibération adoptée en séance du 09 septembre courant, fixant les tarifs de redevances de ski de fond pour la saison 2021-2022.

Sur proposition de l'association Ski Nordic, il est proposé de modifier les tarifs comme suit :

Forfaits tarifs- Séance sénior - 3 € et carte Drôme Isère sénior à 52€

- Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 76 ans à la date d'achat.

Après discussion et délibération, Le Conseil Municipal approuve cette proposition et modifie les tarifs précédemment adoptés en conséquence.

Charge et autorise Madame La Maire à signer tous les documents qui s'y rapportent.

Adopté à l'unanimité des membres présents

2) Espace Naturel Sensible : programmation des actions 2021

Madame la Maire rappelle la délibération du 5 août 2013 adressée au Département de l'Isère pour l'inscription du site au réseau E.N.S et la signature de la convention d'intégration du site en date du 11 septembre 2017.

Il est également rappelé à l'assemblée l'approbation du plan de gestion du site le 10 février 2020, qui définit un programme d'actions sur la période 2020-2024.

Dans ce cadre, le Département de l'Isère nous propose d'inclure des actions supplémentaires, avec le même taux de subvention, soit 97.04%.

Rappel des actions prévues par délibération du 09/09/2021 :

Type d'action	N° action	Inv/Fct	Description	Montant (HT)
Accueil du public et surveillance	PI3	F	Mise en place de visites encadrées annuelles	900

Aménagements légers pour l'accueil du public	TU8	I	Aménagement de la boucle de découverte du site, balisage des cheminements existants et panneau d'entrée de site	2350
Entretien des milieux et des ouvrages	TE3	F	Mise en place d'une fauche d'entretien dans les prairies de la zone d'intervention	500

Propositions d'actions nouvelles soumises à approbation :

Description de l'Action	Montant HT	Taux de subvention	Montant Subvention
SE1 Inventaire chouettes de montagne	2 200.00 €	97.04%	2 134.88 €
SE2 : Suivis faune, flore et habitats suite aux travaux de restauration	2 137.50 €	97.04%	2074.23 €

Le montant total des actions s'élèverait à 8087.50€ HT

Le montant total des subventions attendues s'élèverait à 7848.11€

Après délibération, le Conseil municipal :

sollicite une subvention du Conseil départemental pour la réalisation des actions prévues en 2021 sur l'espace naturel sensible du Marais de Pravet tel que listées ci-dessus

charge Mme la Maire de transmettre au Conseil départemental l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier (descriptif des actions, devis détaillé du prestataire, planning de réalisation, plan de financement)

Adopté à l'unanimité des membres présents

3) Personnel communal : augmentation du temps de travail agent technique

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'évaluation réalisée avec l'agent technique sur sa charge de travail et la durée hebdomadaire actuelle de service, il ressort que celle-ci est inférieure aux besoins de la Commune.

Madame La Maire propose d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de 2 heures, passant ainsi la durée hebdomadaire de 20 à 22h.

Après discussion et délibération, Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'adjoint technique de 2eme classe actuel (20h/semaine) et de créer le poste d'adjoint technique de 2eme classe à 22h par semaine.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Information : Une projection du documentaire « Debout les femmes » organisée par l'Ecran Vagabond du Trièves, concernant le travail des femmes, faisant suite au courrier du Conseil municipal du 09/09/2021 qui alertait sur la dégradation des soins apportés aux personnes dépendantes du SIAD et de l'ADMR, aura lieu le vendredi 3 décembre à 18h et sera suivi d'un temps d'échanges.

L'ordre de jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.

La maire
Anne-Marie Fitoussi